

Collège Sciences et technologies

Règles de progression et de compensation Master Nutrition et sciences des aliments

Validation d'une année d'étude

L'étudiant ne peut progresser dans l'année supérieure (M2) que si l'ensemble des blocs de connaissances ou de compétences (BCC) qui compose son année M1 est validé, sauf décision contraire du jury.

Pour toutes les UEs du master une note inférieure à 7/20 ne peut être compensée.

Validation d'un BCC

Les crédits ECTS étant portés uniquement par les UE, l'acquisition d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits ECTS correspondants aux Unité d'enseignement (UE) qui le composent.

La validation d'un BCC s'opère par validation de l'ensemble des UE qui le composent (avec ou sans compensation) en respectant les éventuelles notes planchers (voir détails ci-dessous).

Des jurys de blocs statueront sur la validation d'un BCC. Les règles de validations détaillées ci-dessous peuvent donc être infléchies au cas par cas par avis dérogatoire du jury.

Pour chaque BCC, détail des règles d'admission, de progression au sein du BCC et de validation du BCC:

- BCC1 : Appréhender l'impact nutritionnel des aliments fonctionnels
 Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20
- BCC2 : Appliquer une méthodologie de recherche en contexte professionnel
 Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20
- BCC3 : intégrer la pluridisciplinarité et l'ouverture à l'international
 Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20
- BCC4: Développer et conduire un projet de recherche et/ou développement
 Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20 et à condition d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 dans l'UE « Réalisation d'un projet de recherche et/ou développement ».
- BCC5 spécifique NHS : Appréhender les enjeux de la recherche en nutrition santé
 Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20

• BCC6 spécifique NSA : Construire une démarche expérimentale en Sciences des aliments Validation si la moyenne de l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20

• Validation du master

Pour obtenir le master l'étudiant devra valider l'ensemble des BCC qui compose les 2 années de formation.